

École Saint-Exupéry - Une construction 100% innovante

22 juin 2022

Les travaux de l'école maternelle Sud du groupe scolaire Saint-Exupéry – construite dans les années 1960 – battent leur plein. Le projet est exemplaire : c'est l'un des premiers établissements de la région à être construit à base de chaux et de chanvre, garantie d'une isolation naturelle.



Commencés en février, les travaux d'extension de l'école maternelle Sud du groupe scolaire Saint-Exupéry se poursuivent cet été et seront terminés en septembre. Au programme : la construction d'une salle de classe, d'un dortoir, d'un bloc sanitaire et d'une tisanerie, soit 150 m² supplémentaires. Conçu par les architectes de l'agence Commune, le projet est exemplaire, avec une ossature en bois et l'utilisation du chaux-chanvre. « Ces matériaux permettent une réduction de l'impact environnemental du bâtiment et une excellente régulation thermique. Et au-delà de la notion d'écoconstruction il y a la question de la santé des occupants. On sait que les enduits à la chaux, tous les matériaux qu'on a mis en place ici sont à faible émission de COV (I). Et les sols seront en caoutchouc. Par rapport à un sol en PVC, le caoutchouc permet de réduire les émissions de COV », souligne Marine Favennec, l'une des architectes chargés du projet. La Ville a investi 630 000 euros pour cette construction innovante, l'un des premiers établissements recevant du public (ERP) de la région construit de cette manière.

« Le projet milite pour une architecture raisonnée et raisonnable, à la fois généreuse et frugale, résolument tournée vers les enjeux de l'époque », conclut-elle. En parallèle, du côté Est de l'école va être créé un jardin pédagogique aménagé. Une porte-fenêtre a été installée devant chaque classe avec un accès direct sur le jardin. Des arbres seront également plantés.

« Le chaux-chanvre est un mélange de chaux et de chènevotte. La chènevotte est de la paille de chanvre mise en morceaux. Ses petites alvéoles emprisonnent l'air et permettent l'isolation ». Marine Favennec, architecte.

COV : abréviation de composés organiques volatils.

Ce sont des molécules composées d'atomes d'hydrogène, de molécules dérivées d'hydrocarbures et de molécules de chlore, de soufre ou d'oxygène.